

Wetlands International

Africa Programme / Programme Afrique : Better understanding our wetlands

English / Anglais :

[Training Programme] [Education and Public Awareness] [Convention Support] [Mali Project] [Guinea Bissau] [Waterbirds Programme] [Niger Basin Initiatives] [Senegal Project][Cap Verde] [Local Communities Initiatives]

French / Français :

[Programme de Formation] [Education & Sensibilisation du Public] [Soutien aux Conventions] [Projet du Mali] [Guinée Bissau] [Programme des Oiseaux d'eau] [Initiatives du Bassin du Niger] [Projet du Sénégal][Cap Vert] [Initiatives des Communautés Locales]

Pour mieux connaître nos zones humides

3

Gestion des zones humides et implication des communautés locales

«La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés »

[Action 21 : Principe 10]

Sommaire

Préambule

Implications de la gestion des zones humides

L'application du principe d'utilisation rationnelle des zones humides

Participation des communautés locales à la gestion des zones humides

- Pour une gestion participative des ressources
- Comment mesurer la participation des populations locales à la gestion des zones humides ?

Rôle des citoyens dans la conservation des zones humides

Le plan de gestion des zones humides, un outil d'action pour les collectivités locales

Wetlands International et les initiatives locales dans les zones humides en Afrique de l'Ouest

Programme de
l'Afrique de
l'Ouest

Dakar - SENEGAL

L'avenir de nos zones humides.

Préambule

On sait aujourd'hui que les zones humides, au même titre que les terres agricoles et les forêts, sont parmi les principaux systèmes entretenant la vie sur notre planète. Cette prise de conscience a joué un rôle déterminant dans l'émergence du soutien mondial et de l'engagement politique vis-à-vis du développement durable et de la conservation de l'environnement en général et des zones humides en particulier.

L'intérêt accordé aux zones humides s'agrandit de jour en jour et une tendance à conserver ces écosystèmes se dessine dans de nombreux pays qui ont adopté pour politique d'empêcher toute nouvelle perte ou dégradation de ces milieux, de veiller à leur utilisation rationnelle et d'encourager la recherche en vue de quantifier leurs valeurs.

L'objectif de cette série de publications est d'aider *les ONGs, les décideurs et planificateurs de l'environnement, les autorités administratives, les organismes d'aide nationaux, les bailleurs de fonds, le secteur éducatif national...* à prendre conscience des questions liées aux zones humides et à favoriser la prise de décisions respectueuses de l'environnement en matière de développement, qui accordent une plus grande attention à la préservation de ces écosystèmes et à l'utilisation durable de leurs ressources.

Implications de la gestion des zones humides

La plupart des zones humides sont des écosystèmes de grande valeur. Celle-ci peut considérablement s'amoinrir lorsqu'on entreprend de les aménager en l'absence de connaissances suffisantes et d'une stratégie à long terme.

La gestion des zones humides implique en général d'identifier les facteurs essentiels, de développer une série de mesures de gestion, de surveiller l'évolution de la situation et, le cas échéant, de modifier les

pratiques de gestion.

Les efforts les plus importants en matière de réflexion sur la gestion des zones humides ont été réalisés dans le cadre de la Convention sur les zones humides. L'un de ces efforts a conduit à l'adoption, lors de la 3^{ème} Conférence des Parties contractantes en 1987 du principe de « l'utilisation rationnelle » des zones humides. En mai 1996, dans le même cadre, plusieurs recommandations concernant la gestion des zones humides ont été également adoptées.

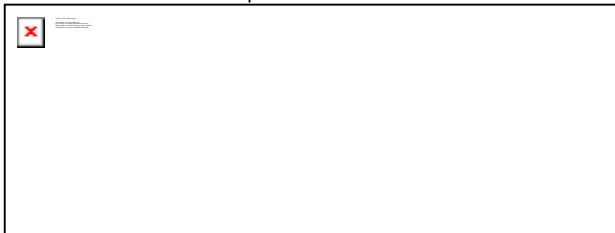
La gestion des zones humides selon le concept d'utilisation rationnelle implique que les plans et les projets de développement ou de conservation de la nature doivent avoir pour objectif de maintenir ou, mieux encore, d'accroître le niveau de productivité et la valeur de la mosaïque de ressources qui caractérise tout écosystème humide.

Application du principe d'utilisation rationnelle des zones humides

L'utilisation rationnelle des zones humides « *consiste en leur utilisation durable au bénéfice de l'humanité d'une manière qui soit compatible avec le maintien de leurs propriétés naturelles* ». En adhérant à la Convention sur les zones humides, nos différents pays acceptent en principe l'obligation de promouvoir, autant que possible, l'utilisation rationnelle de leurs zones humides. L'utilisation rationnelle comprend de ce fait, la promotion de politiques relatives à ce type d'écosystème incluant en particulier les éléments suivants :

Défis majeurs

- Conviction et volonté politiques
- Conviction et volonté des groupes d'acteurs
- Organisation et promotion des groupes d'acteurs
- Promotion du concept d'utilisation rationnelle



- L'élaboration d'un inventaire national des zones humides ;
- L'identification des avantages et des valeurs de ces écosystèmes ;

- La détermination, pour chaque zone humide, des priorités qui tiennent compte de la situation socio-économique des pays ;
- L'évaluation correcte des impacts sur l'environnement avant et après approbation des actions de développement ;
- L'utilisation des fonds d'aide au développement pour des actions permettant la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources des zones humides ;
- La réglementation de l'utilisation des ressources, afin que les éléments des systèmes de zones humides ne soient pas surexploités.

L'utilisation rationnelle est un concept applicable à tous les niveaux et permet de vérifier la conformité de chaque point clé d'une politique nationale sur les zones humides.

Pour nos différents pays, concilier la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles des zones humides est certes un véritable défi. Il revient à chaque pays de créer un environnement favorable pour l'application du concept en définissant au mieux les domaines et les moyens d'actions qui lui semblent les plus appropriés comme indiqué dans le schéma suivant.

L'utilisation rationnelle s'applique à toutes les zones humides d'un pays et non pas simplement à quelques sites reconnus au plan national ou international comme étant importants. Elle nécessite d'agir à plusieurs niveaux de la société, ce qui prendra un certain temps.

Dans le cadre de la gestion des zones humides, les opérations de contrôle doivent être dévolues au niveau le plus bas des usagers et doivent en outre impliquer la participation active des populations locales.

Participation des communautés locales à la gestion des zones humides

La participation des communautés locales à la gestion des zones humides peut, si elle s'inscrit dans l'optique de faire progresser l'objectif d'utilisation rationnelle, contribuer de manière significative au maintien ou à la restauration de l'intégrité écologique des zones humides tout en concourant au bien-être de la communauté.

Il est souhaitable d'associer la communauté locale à la gestion des zones humides en partenariat lorsque :

- L'engagement actif et la bonne gestion d'une zone humide dépendent de la collaboration des parties prenantes ;
- L'accès aux ressources naturelles de la zone humide est essentiel pour la subsistance, la sécurité et le patrimoine culturel au niveau local ;
- Les populations locales expriment un intérêt marqué à participer à la gestion.

Pour une gestion participative des ressources

Plusieurs actions de développement et de protection de la nature ont démontré la relation existant entre l'exclusion des communautés qui dépendent des zones humides et l'échec des activités de gestion des ressources naturelles.

La démarche qui consiste à intervenir dans une zone humide sans consulter les populations locales, ne tient aucun compte du rôle et des connaissances des communautés qui ont géré cette zone humide pour assurer leurs propres moyens d'existence. Cette démarche fait, de plus, abstraction des priorités des communautés locales et des contraintes auxquelles elles doivent faire face, ainsi que leur hétérogénéité et les intérêts différents que les divers groupes les constituant peuvent avoir. En conséquences, les actions privées d'information essentielles, font abstraction des possibilités de promouvoir un

développement durable et marginalisent les populations rurales d'un point de vue social et économique.

Les communautés locales peuvent bénéficier de la gestion participative à plusieurs égards :

- Maintien des valeurs spirituelles et culturelles associées à une zone humide ;
- Accès plus équitable aux ressources et Capacités locales améliorées et responsabilités renforcées ;
- Moins de conflits entre les groupes d'intérêt et Maintien des fonctions de l'écosystème (maîtrise des crues, meilleure qualité de l'eau, etc.).

A condition d'être bien structurées, les mesures incitatives concernant les communautés locales riveraines des zones humides, telles que le dédommagement pour la conservation, les concessions spéciales de licences, un meilleur accès aux marchés, une amélioration des infrastructures et des activités de développement, entre autres, peuvent, s'ils sont bien conçus, faire progresser les objectifs d'utilisation rationnelle des zones humides.

Comment mesurer la participation des populations locales à la gestion des zones humides ?

Le maintien de la valeur des zones humides et des avantages essentiels qu'elles procurent est un élément - clé de la gestion durable de ces écosystèmes. La gestion participative de leurs ressources doit tenir compte des enseignements suivants :

- Il est fondamental de prendre des mesures d'incitation pour encourager les populations locales à participer et à pratiquer l'utilisation rationnelle ;

- La confiance entre les divers groupes d'intérêt doit être cultivée ;
- La souplesse doit être de mise durant le processus de participation ;
- L'échange des connaissances et le renforcement des capacités sont fondamentaux ;
- La continuité des ressources et des efforts est importante.

Les indicateurs permettant de mesurer l'étendue de la participation des communautés locales sont multiples. Leur détermination est basée essentiellement sur les enseignements évoqués précédemment et comme en témoigne le contenu du schéma ci-après.

Quel rôle peuvent jouer les citoyens dans la conservation des zones humides ?

La conservation et la restauration des zones humides ont tout à gagner de la participation des communautés locales directement concernées. Les citoyens consomment plus de 75% des ressources de la planète ; quel rôle peuvent-ils donc jouer dans la conservation de ces écosystèmes, même s'ils vivent, le plus souvent si loin de ces derniers ?

Comment motiver cette population pour l'amener à participer à la protection de l'environnement et au développement durable en milieu urbain, dans nos différents pays ?

L'effet des citoyens sur l'environnement dépasse largement le milieu urbain. En effet, la forte consommation des ressources naturelles par les citoyens est précisément ce qui encourage le commerce international florissant des produits des zones humides. Si c'est une bonne chose pour l'économie mondiale, ce n'est certainement pas toujours positif pour l'environnement et ça l'est rarement pour les communautés rurales.

Que peut faire le citoyen pour alléger ce problème? Changer de comportement pourrait être utile. C'est la prise de conscience du consommateur, bien plus que les règlements édictés par les gouvernements, qui déclenche des mouvements vitaux. Une telle prise de conscience peut, en fin de compte mettre un terme aux gigantesques profits des opérations de production non durable au niveau de nos zones humides.

Le plan de gestion des zones humides, un outil d'action des collectivités locales

Disposer d'un plan de gestion d'une zone humide, c'est être en possession d'un outil d'action permettant d'optimiser les moyens mis en place pour atteindre les objectifs fixés par les collectivités locales dans le cadre de la gestion d'un site donné.

La gestion des zones humides nécessite une cohérence et une continuité dans l'espace et dans le temps. De ce fait, le plan de gestion reste une référence constante pour les collectivités mais surtout une base commune à tous les gestionnaires des zones humides. La réalisation d'un plan de gestion d'une zone humide reste avant tout un état d'esprit visant essentiellement à :

- Responsabiliser les gestionnaires de ce type d'écosystème ;
- Comprendre le contexte socioculturel et l'environnement humain des terroirs concernés ;
- Associer à la réflexion les différents partenaires (scientifiques, élus, usagers, propriétaires, etc.) ;
- Prendre le temps pour intégrer toutes les informations, tous les partenaires.

Du fait de leurs fonctions et valeurs variées, la gestion optimale des zones humides, en terme de bénéfices tirés par les populations locales, doit viser à travers un plan de gestion élaboré à préserver le maximum de ces rôles plutôt que d'en intensifier un seul ou de convertir le milieu à d'autres usages. Cette démarche nécessite impérativement l'implication effective des différents acteurs ayant un pouvoir de décision ou d'influence sur la zone.

Wetlands International et les initiatives locales dans les zones humides en Afrique de l'Ouest

La gestion des zones humides par les communautés locales elles-mêmes est une des initiatives soutenue par le Programme Afrique de l'Ouest de Wetlands International. Cette assistance est orientée dans le but de :

- Renforcer les capacités des communautés locales dans les projets dotés d'accords de gestion ;
- Lutter contre la pauvreté dans certaines zones humides et en établissant des mécanismes d'utilisation rationnelle des sites concernés ;
- Renforcer l'intégrité naturelle et durable des sites retenus et éviter leur dégradation ;
- Renforcer les capacités des populations locales à gérer les ressources naturelles de leurs propres zones humides ;
- Promouvoir une prise de conscience relative aux valeurs communautaires ;
- Elaborer et adopter un plan de gestion des sites comme outils d'action des collectivités locales ;

En 1998, Wetlands International a appuyé la mise en place du Comité d'Orientation et d'Appui Scientifique et Technique (COAST) aux initiatives locales relatives à la diversité biologique, ainsi qu'un atelier communautaire afin d'identifier les priorités environnementales dans la zone du bas delta du fleuve Sénégal.

Des initiatives locales dans les zones humides des Niayes, du Gandiolais et de la Casamance au Sénégal ont été financées avec l'appui de l'Ambassade de Grande-Bretagne en mars 2000 à travers

un projet dont le but est de démontrer et de renforcer la valeur des zones humides locales. Les actions inscrites dans le plan d'action communautaire concernent entre autres : l'inventaire du potentiel naturel et socio-économique des terroirs, l'organisation d'un cadre législatif et institutionnel pour la gestion des ressources, l'élaboration d'un plan de gestion, etc.

L'avenir de nos zones humides

Chacun de nous doit se sentir responsable de l'état de l'environnement. Le lien entre les communautés locales et les zones humides est séculaire – aussi vieux que l'espèce humaine. Les efforts que déploie actuellement la communauté internationale pour faire participer le public à la conservation des zones humides peuvent être déterminants et sauver ces écosystèmes des ravages de la mauvaise gestion de l'homme.

Les zones humides sont parmi les écosystèmes terrestres les plus fragiles et de surcroît des plus menacés par le développement des activités humaines. Leur dégradation est la conséquence absolue des barrages en amont, des pollutions, des introductions d'espèces exotiques, de l'exploitation abusive de leurs ressources, etc.

De nombreuses zones humides ont disparu parce qu'elles n'étaient pas suffisamment protégées par la loi. Les activités susceptibles de nuire aux zones humides ne sont pas réglementées ou sont couvertes par une législation disparate. L'homme est-il un problème ou une solution pour la conservation des zones humides ? Aujourd'hui on accepte qu'il fasse partie de la solution – mais seulement s'il prend davantage conscience des questions relatives à ces milieux et s'il participe au processus de planification et de leur gestion.

7^{ème} Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides, mai 1999, Costa Rica.

Résolution VII.8 (extrait)

Mise en œuvre et renforcement de la participation des communautés locales et des populations autochtones à la gestion des zones humides

SACHANT que dans de nombreux cas, les populations autochtones et les communautés locales participent déjà à la gestion et à l'utilisation durable des zones humides et possèdent de longue date des droits, valeurs ancestrales, connaissances et institutions traditionnelles associés à leur utilisation des zones humides...

LA 7^{ème} CONFERENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

- APPELE les Parties contractantes à appliquer les *Lignes directrices pour la mise en œuvre et le renforcement de la participation des communautés locales et des populations autochtones à la gestion des zones humides*, pour encourager une participation active et informée, et les initier à assurer des responsabilités en matière de gestion de sites inscrits sur la Liste de Ramsar et d'autres zones humides ainsi que l'application des principes d'utilisation rationnelle au niveau local, au niveau du bassin versant et au niveau national.

PRIE INSTAMMENT les organismes bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux de soutenir les projets de conservation et d'utilisation durable des zones humides et les projets de gestion intégrée des ressources hydrologiques en général, de tenir compte des priorités d'action, au niveau national, qui y sont mises en évidence...